

Laval théologique et philosophique



Olivier REBOUL, *L'éducation selon Alain*, Paris, Librairie philosophique J. Vrin, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1974, (14.5 X 22.5 cm), collection « L'Enfant », 225 pages

Martin Blais

Volume 31, numéro 2, 1975

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1020484ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1020484ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Laval théologique et philosophique, Université Laval

ISSN

0023-9054 (imprimé)

1703-8804 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Blais, M. (1975). Compte rendu de [Olivier REBOUL, *L'éducation selon Alain*, Paris, Librairie philosophique J. Vrin, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1974, (14.5 X 22.5 cm), collection « L'Enfant », 225 pages]. *Laval théologique et philosophique*, 31(2), 212–213. <https://doi.org/10.7202/1020484ar>

nouvelle édition de la Bible de Jérusalem, — comme on a pris l'habitude de désigner cette traduction française de l'Écriture, — comme une édition « entièrement revue et augmentée ». La refonte est profonde et des plus heureuses.

Paul-Émile LANGEVIN, s.j.

Olivier REBOUL, *L'éducation selon Alain*, Paris, Librairie philosophique J. Vrin, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1974, (14,5 × 22,5 cm), collection « L'Enfant », 225 pages.

Avant d'exposer la pensée d'Alain sur l'éducation, Olivier Reboul nous met en garde contre le danger d'isoler de l'ensemble de l'œuvre des propos lancés souvent pour bousculer et provoquer (p. 19). Il faut les considérer comme des thèmes de discussions et non comme des vérités. Un peu désarmé devant la richesse de cette grande pensée, il nous avertit qu'il ne saurait l'exposer sans la trahir parfois.

Chez Alain, « philosophie de l'éducation et philosophie politique sont inséparables » (p. 27); aussi le premier chapitre est-il intitulé *Éducation et politique*, car, ses premières considérations permettent de fixer le but de l'éducation (p. 52): n'élever les jeunes ni pour la société ni pour eux-mêmes mais pour l'humanité (p. 52). L'éducation en fera des *adultes*, capables d'obéir sans peur et de résister sans haine (p. 52).

Dans un deuxième chapitre intitulé *L'enfant et l'adulte*, Alain prend position pour l'école traditionnelle, qui considère l'enfant « en homme futur, et non en enfant actuel » (p. 55). Au lieu de retarder le passage à la maturité, il le favorisera: « Tout l'art d'instruire est d'obtenir que l'enfant prenne de la peine et se hausse à l'état d'homme » (PE, p. 11). « Éduquer, c'est délivrer l'homme dans l'enfant » (p. 73). Mais, paradoxalement, il faut rester jeune, c'est-à-dire continuer de croître et de se dépasser (p. 74). Et c'est ainsi qu'entre l'enfant et l'adulte il y a à la fois rupture et continuité (p. 77).

Après avoir parlé du but de l'éducation (ch. I) et du sujet de l'éducation, l'enfant (ch. II), l'Auteur aborde les « milieux éducatifs », et d'abord la famille, « où se donne l'éducation la plus profonde et la plus décisive » (p. 79); puis, l'école, qui empêche la famille de se replier sur elle-même et d'étouffer ce qu'il faut épanouir (p. 91). Alain se fait une haute idée de l'école: de l'école telle qu'il la conçoit: école, du grec *skolé*, loisir; endroit où on a le loisir de penser. « École heureusement

fermée sur le monde »; « vase clos »; qui « prépare à la vie en tournant le dos à la vie » (p. 96). Enfin, dernier milieu éducatif: le jeu. Le jeu, lieu de l'action libre, poésie de l'action (p. 99). La valeur éducative du jeu est primordiale: valeur morale, puisqu'il enseigne la maîtrise de soi, le respect de la règle, l'attention à autrui, et le tout sans contrainte extérieure. Alain, cependant, ne veut pas que les leçons soient la suite de jeux (p. 106).

Dans un quatrième chapitre, l'Auteur dégage quelques grands principes de la pédagogie d'Alain. Sur ce point, Alain heurte à plaisir: « Savoir, donc, et de première main, toute la pédagogie se termine là » (p. 113). Le savoir pédagogique n'est jamais qu'un savoir-faire, et si quelqu'un a des leçons à donner dans ce domaine, ce n'est pas le bureaucrate ou l'inspecteur, mais le vieil instituteur, « philosophe rustique, mûri par la guerre » (p. 114). La tâche essentielle de l'éducation est de conduire l'enfant à s'intéresser à ce qui de prime abord ne l'intéresse pas. Un problème de motivation, donc (p. 114). Alain va rejeter aussi bien la contrainte que l'intérêt spontané, et il va proposer de motiver en attirant l'attention sur la difficulté elle-même. C'est ce qu'il entend par « la méthode sévère » (p. 116), basée sur deux postulats: 1) besoin confus mais puissant de dépasser l'enfant qu'il était hier; 2) tout ce qui mérite d'être enseigné est ingrat au départ et le plaisir est d'autant plus vrai qu'on a eu plus de mal à l'obtenir (pp. 117-118). « Donc contrarie le goût, d'abord et longtemps » (p. 142).

Car la culture, but non seulement de l'enseignement mais de l'éducation, ne se réduit pas à la somme des savoirs que l'on possède; elle se définit par la manière dont on intègre ces savoirs et les utilise (ch. V, p. 143). Plus formation qu'information, la culture doit s'appuyer sur les deux disciplines vraiment formatrices, la poésie et la géométrie. La poésie donne la clé du monde humain; la géométrie donne la clé du monde extérieur (p. 144).

L'ouvrage d'Olivier Reboul se termine par un chapitre sur les obstacles à l'éducation: paresse, timidité, emportement, etc. Ces passions témoignent de l'élan humain, mais elles le nouent, l'étranglent. Il ne s'agit point de l'en délivrer en les réprimant, mais de les mettre à son service en les délivrant.

L'Auteur conclut en servant à ceux qui pourraient lui reprocher des erreurs d'interprétation cette sentence d'Alain: « Et qu'importe si Platon a bien pensé ce que j'y trouve, pourvu que ce que j'y trouve m'avance à comprendre quelque chose » (p. 205). M. Reboul n'a sûrement pas perdu son

temps dans Alain, et le lecteur de M. Reboul ne perdra pas son temps dans *L'éducation selon Alain*, car ce livre l'incitera à lire Alain lui-même. Rien ne plaît davantage à Alain : « Je hais qu'on dise à peu près et en mauvais langage ce qu'un auteur a dit si bien » (PE, p. 147). Après avoir emprunté la coupe de M. Reboul, le lecteur ira « boire dans le creux de sa main » (PE, p. 98).

Martin BLAIS

EN COLLABORATION, **Théologie. Le service théologique dans l'Église.** Mélanges offerts à Yves Congar pour ses soixante-dix ans. Paris, Cerf, 1974, (13.5 — 21.5 cm), 378 p.

Les auteurs de ce recueil d'études ont voulu offrir au Père Congar « un vrai livre, écrit en collaboration et structuré par un thème unique », qui montrerait comment le travail théologique « vit et sert dans l'Église ». « Nous avons souhaité, écrivent-ils, mettre l'accent sur le service ou le charisme théologique dans le peuple de Dieu, ainsi que sur ses conditions d'exercice au sein de l'Église structurée et ses critères d'authenticité (qualité de l'expérience par exemple) » (p. 7). À vrai dire, la variété des études contenues dans ce recueil est assez grande, comme on peut en juger déjà par les divisions générales de la table des matières : La théologie en acte à Vatican II ; la méthode théologique et le ministère du théologien ; théologie et responsabilités pastorales dans l'Église ; les grands axes de la théologie ; théologie, spiritualité et culture. Nous nous arrêterons à plusieurs études du recueil pour en dégager les idées maîtresses et juger ainsi de la richesse de l'ouvrage.

Dans une première étude, brève et simple, G. Philips illustre par le cas de plusieurs documents conciliaires la « méthode théologique » que Vatican II adopta pour se soumettre aux directives de Jean XXIII : plutôt que de condamner les déviations de la saine doctrine, il s'agirait de présenter d'une manière positive et intelligible à l'homme de notre époque les données de la foi ; plutôt que d'obéir aux seuls impératifs de l'exposé académique, il s'agirait de présenter au cœur comme à l'esprit de ses contemporains une pensée vivante qui engendrerait la vie. Aussi la méthode théologique adoptée préféra-t-elle aux définitions, comme point de départ de la réflexion, l'analyse du donné biblique et patristique, ainsi que les aspirations de l'homme contemporain, interprétées toutefois à la lumière de la révélation, non de la seule sociologie ou psychologie.

Une étude de P. Dupuy intitulée « la théologie et le rapprochement entre l'Église catholique et orthodoxe », tente d'esquisser « la conception de la théologie » qui est présumée dans la rencontre progressive entre les deux Églises. Du côté catholique, la constitution *Dei Verbum* de Vatican II est un excellent témoin de cette conception. 1) Une notion de la *révélation* se trouve impliquée au premier chef : la révélation s'adresse à l'homme tout entier, unit étroitement parole et actes. 2) Une vue de la *tradition* comme transmettant, plus que les vérités abstraites, « tout ce que l'Église est, tout ce qu'elle croit », joue également un rôle essentiel dans l'élaboration d'une théologie où sont susceptibles de se rencontrer catholiques et orthodoxes. 3) Cette théologie regarde « la vie de l'Église dans toutes ses dimensions » comme un « lieu théologique » privilégié. Aussi le rapport entre discours et praxis apparaît-il étroit pour une telle théologie. L'histoire du salut reprend son rôle primordial ; les gestes où s'exprime le « dialogue de la charité » — telles les rencontres entre Paul VI et Athanagoras I^{er} — revêtent une importance première. La théologie vécue précède l'exposé académique et l'inspire. « Il appartient aux théologiens, de part et d'autre (des deux Églises catholique et orthodoxe), d'explorer de manière constructive, d'évaluer et de valoriser », écrivait Mgr Meliton, métropolitain de Chalcédoine, « un nouveau matériel théologique, déjà vécu en commun par les deux Églises » (39). Une démarche particulière du « service théologique » se dégage dans un tel contexte culturel.

Le P. Chenu (pp. 51-63) soutient la thèse que « la vie concrète et historique de l'Église communautaire... est, pour le croyant, un lieu d'écoute de la parole de Dieu, le sol humain de la vérité révélée » (53), que la *praxis* devient, dans la vie de l'Église « la règle immédiate des consciences collectives de la foi » (54). Que la *praxis* soit à sa façon « lumière » (57) et non pas un pur « dispositif administratif » (57), on le concédera aisément. Mais il y aurait plusieurs précisions ou nuances à présenter pour que la pensée soit équilibrée. Il ne suffit pas de noter en passant que le métier du théologien « comporte, en premier lieu, la « lecture » rigoureuse et savoureuse de l'Écriture, investissement permanent de la Parole de Dieu » (62), pour éviter que l'exclusivisme de la *praxis* ne succède — aussi tyrannique — à celui de la *theoria*. Quel type de *praxis* est orthopraxis ? à quels critères rigoureux pourra-t-on juger de l'« orthodoxie » de la *praxis* ? L'A. a une conscience aiguë du caractère propre de la « vérité évangélique », qui est une tout autre chose que